

VIVRE SANS THYROÏDE

Forum de discussion - Association loi 1901

www.forum-thyroide.net



Paris, le 7 septembre 2017

Vivre Sans Thyroïde était présent avec France Assos Santé à la réunion convoquée par Madame la Ministre de la Santé pour faire le point de la situation sur le Levothyrox®.

Ce document rassemble nos demandes d'informations et nos propositions, telles qu'elles ont été communiquées à la Ministre, et destinées à améliorer la situation pour les personnes concernées par des symptômes et l'ensemble des patients qui prennent du Levothyrox®.

Nos demandes d'informations :

- Les analyses de pharmacovigilance de l'ancienne formule
- Les analyses de pharmacovigilance de la nouvelle formule
- Une information transparente sur les moyens immédiats mis en œuvre pour le traitement des déclarations de pharmacovigilance, et la preuve que ces déclarations sont traitées dans un délai qui permet d'assurer la sécurité des patients sous Levothyrox®
- Une explication claire sur le dossier de bioéquivalence fourni par Merck : nous désirons en particulier comprendre le choix de l'échantillon d'étude (sexe, âge des participants), et comprendre pourquoi il n'y a pas eu d'essai de switch. Il serait nécessaire d'élaborer un document grand public pour expliquer la conception de ces essais.
- Une confirmation que le médicament Levothyrox® est bien intégralement fabriqué en Allemagne
- Les résultats de l'étude de conformité de lots
- Comprendre ce qui s'oppose à la coexistence des deux formules (l'ancienne et la nouvelle) en même temps sur le marché français ?
- Comprendre s'il est possible de procéder à la mise sur le marché d'autres spécialités à base de lévothyroxine, selon une procédure d'urgence à définir, tout en garantissant la sécurité sanitaire.

VIVRE SANS THYROÏDE

Forum de discussion - Association loi 1901

www.forum-thyroide.net



Nos propositions :

- Une information claire et ouverte et une consigne à tenir pour les personnes prenant du Levothyrox®, ainsi qu'une réflexion sur les meilleurs moyens de diffuser cette information – ex : via la sécurité sociale avec les comptes Ameli, un courrier à toutes les personnes qui prennent ce médicament, via les pharmacies etc.
- Une information claire et des consignes strictes aux personnels de santé afin que les patients qui se présentent avec des symptômes et des effets secondaires soient écoutés et pris en charge
- La rédaction d'une information sur le cadre de la délivrance de la L-thyroxine aux professionnels de santé et notamment aux pharmaciens avec mention de la dernière date acceptée pour sa délivrance.
- Des démarches immédiates envers d'autres laboratoires pour la mise sur le marché d'autres marques de lévothyroxine, afin de cesser le monopole de Merck sur le marché français
- Une réunion pluridisciplinaire à laquelle participe l'ensemble des parties prenantes (dont les associations de patients) et par la suite des rendez-vous réguliers pour travailler sur la prise en charge des personnes qui ont des pathologies thyroïdiennes.

Nous insistons par ailleurs pour que le dialogue avec l'Association Française des Malades de la Thyroïde (AFMT) soit rétabli : nous avons-nous-mêmes tenté de rétablir la communication sans succès, et comptons sur le ministère pour rassembler toutes les parties prenantes dans ce dossier.

L'équipe VST

[Tableau de bord du suivi de nos demandes](#)